

REGARD SUR...



SAILLAGOUSE BOUGE AVEC SON TEMPS

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers amis,

Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouvelle dynamique...

Toute l'équipe au complet, adjoints, conseillers municipaux, est présentée dans ce 1er regard sur Saillagouse après les élections de mars 2001. Tout d'abord, nous vous remercions une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Ce sera l'occasion de mieux nous connaître, femmes et hommes qui vivent et aiment Saillagouse au quotidien. Chacun va contribuer à définir les projets qui engageront Saillagouse sur son avenir (développement de l'intercommunalité, PLU, développement économique, aménagements urbains, ordures ménagères...).

L'année 2001 dessinera une commune à l'accent encore plus humain, plus accessible, plus sécuritaire et agréable pour tous les résidents, permanents et saisonniers, dans la fraternité et la tolérance.

Vos avis, vos remarques nous intéressent de manière à améliorer votre quotidien.

L'information municipale se veut aussi utile et pratique à tous. A ce titre, vous trouverez dans les différents numéros des informations pratiques sur des démarches administratives, sur des sujets divers.

Ce numéro vous donnera également rendez-vous aux différentes animations et manifestations de l'été au travers du document « Saillagouse en fête ».

J'espère donc qu'ensemble nous saurons rendre ce document avant tout informatif et un miroir de notre cité. Informer et donner la parole aux citoyens est un des enjeux que nous nous sommes donnés et je sais combien Pascale Castellano et son équipe de la commission information mettront tout en œuvre pour réussir ce défi.

Georges ARMENGOL,
Maire, Conseiller Général

Mairie de Saillagouse - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE
Tél. 04.68.04.72.89 - Fax : 04.68.04.05.57

SAILLAGOUSE

janvier 2001



Georges ARMENGOL, Maire, Conseiller Général

Président de la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne », Président du Syndicat du Voirie,
Président de la Charte Intercommunale de Cerdagne
Délégations syndicats : Syndicat Départemental d'Electrification, Syndicat des Abattoirs, Régie Municipale
Membre de droit de toutes les commissions communales



Gérard GEREMIAS, 1er adjoint

Délégation : finances et aide sociale
Membre syndicats : Syndicat du Patrimoine Cerdan, Charte Intercommunale de Cerdagne
Commissions : Budget, impôts locaux/valeurs locatives, aide sociale, urbanisme, Information



Serge RANNOU, 2ème adjoint

Délégation : urbanisme et environnement
Membre syndicats : S.I.V.M., Syndicat du Patrimoine Cerdan, Pays, PNR
Commissions : urbanisme, permis de construire, travaux, environnement logement/foncier, budget, Information



José PALAU, 3ème adjoint

Délégation : développement économique et tourisme
Membre syndicats : S.I.V.M., Communauté de Communes, SITOM
Commissions : Budget, Urbanisme/ Environnement, Tourisme/Culture, Agriculture, Information



Jean-Pierre ARBOS, 4ème adjoint

Délégation : vie associative/lien social
Membre syndicats : Syndicat Télévision, Syndicat Transports Scolaires, Régie Municipale
Commissions : Budget, Aide Sociale, Urbanisme, Travaux, Logement/ Foncier, Tourisme/Culture, Agriculture, Vie Associative/Lien Social



Sophie BAZAN

Responsable Commission Ecoles
Commissions : Budget, Aide Sociale, Urbanisme, Tourisme/ Culture, Information



Rose BRAGULAT

Responsable commission Associations
Membre Régie Municipale de Saillagouse
Commissions : Budget, Impôts locaux, Urbanisme, Logement/ Foncier, Agriculture, Information



Pascale CASTELLANO

Responsable commission information
Membre Régie Municipale de Saillagouse
Commissions : Budget, Aide Sociale, Urbanisme, Environnement,



Josy GONZALEZ

Responsable commission impôts locaux
Membre Syndicat du Poigmal
Commissions : Budget, Urbanisme, Logement/Foncier, Commerce/ Artisanat, Associations, Information



Claire PUYGUIRAUD

Responsable commission Jeunesse
Membre Syndicat Transports Scolaires
Commissions : Budget, Urbanisme, Environnement, Ecole, Sport/ Animations, Associations, Information



Jean-Claude CALVET

Responsable commission Agricole
Membre Syndicat : Syndicat des Abattoirs, Syndicat du Patrimoine, Communauté de Communes
Commissions : Budget, Impôts locaux, Urbanisme, Permis Construire, Travaux, Information



Roger DOMENECH

Responsable Commission Artisanat Commerce
Commissions : Budget, Urbanisme, Permis de Construire, Travaux, Logement/Foncier, Matériel et achats, Tourisme/Culture, Jeunesse/ Sport/animations, Associations, Information



Eric FARRERO

Responsable commission matériel et achats
Membre Syndicat : SIVM, Syndicat de Télévision
Commissions : Budget, Urbanisme, Permis de Construire, Travaux, Logement/Foncier, Commerce/ Artisanat, Associations, Information



Francis GAVAGNACH

Responsable commission Voirie/Travaux
Membre Syndicat de Voirie
Commissions : Budget, Impôts locaux, Urbanisme, Permis de Construire, Travaux, Environnement, Matériel et achats, Information



Georges PESQUE

Responsable commission environnement
Membre Syndicat : S.I.V.M., SITOM
Commissions : Budget, Urbanisme, Permis de Construire, Environnement, Ecoles, Jeunesse/ Sport/Animations, Associations, Information

ORGANIGRAMME
MAIRIE
DE
SAILLAGOUSE

Le Maire,

Georges ARMENGOL

Mme ARBOS Michèle

ADMINISTRATIF

Mme RIBOT Denise
Mme CHEVREY Sophie

TECHNIQUE

M. CAPELL Denis
M. BARDES Henri
M. PAGES Patrice

ENTRETIEN

Mme CORBEILLA Lydia
Mme COMES Nicole

ECOLES

Mme PALAU Patricia
Mme TESSONNEAUD Chantal

ENVIRONNEMENT

Melle MALE Magali
Agent d'animation de
collecte sélective

SPORT

M. BONNACIE Olivier
Animateur sportif en milieu rural

LIVRET DE FAMILLE (depuis le 1er janvier 2001)



Tous nos vœux de bonheur aux
nouveaux mariés

GRIBELIN Lionel et LANE Edith
TASSY Franck et DENJEAN Catherine

Une pensée toute particulière pour ceux
qui nous ont quittés

EDDE Marcel
ASSERIN Rémy
TENA Mariano

HOMMAGE à Marie-Louise PYQUILLEM épouse
BALCELLS, décédée dans sa 100ème année à ur le
21.02.2001. Nous avons fêté avec son mari Raymond le 15
avril 2000 leurs 75 ans de mariage

Et à Jo BONAFOS décédé le 31 août 2000 dans cette
Cerdagne qu'il aimait tant. Il s'était impliqué avec la
discretion qui le caractérisait, sa générosité, son humour
dans la confection de « Regard sur Saillagouse ».

Premier sourire...

MAURICE Aurore
KERVEVAN Sébastien
MARGALL Mylène
BERGON Jason
CHATEAUNEUF Charly
LEGENDRE Julien
LAVAL Marlène
GARCIA Paul
PUIG Guillem
PALAU Maryline
CO Romain
BLUTEAU Sofia



L'INTERCOMMUNALITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA HAUTE VALLEE DU SEGRE

Président : M. AUTONES (Llo)
Secrétaire : Mme CARCASSONNE
N° tél. : 04.68.04.06.45
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
PALAU José (Vice Président)
FARRERO Eric
PESQUE Georges
RANNOU Serge

SYNDICAT DES ABATTOIRS

Président : M. BERGES (Mont-Louis)
Secrétaire : Mme GARCIA
N° tél. : 04.68.04.52.41
Siège social : Mairie Bourg-Madame
délégués titulaires :
ARMENGOL Georges
CALVET Jean-Claude

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PATRIMOINE CERDAN

Président : M. CAMPMAJO (Estavar)
Secrétaire : Mme CLEMENT
N° tél. : 04.68.04.08.05
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
CALVET Jean-Claude (Vice-Président)
GEREMIAS Gérard
RANNOU Serge

COMMUNAUTE DE COMMUNES "PYRENEES CERDAGNE"

Président : M. ARMENGOL
Secrétaire : Mme POUS
N° tél. : 04.68.04.15.47
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
ARMENGOL Georges
CALVET Jean-Claude
PALAU José

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION

Secrétariat : Association des Maires
Siège social : Perpignan

délégué titulaire :
ARMENGOL Georges

SYNDICAT DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Secrétaire : Mme GARCIA
N° tél. : 04.68.04.52.41
Siège social : Mairie Bourg-Madame
délégués titulaires :
ARBOS Jean-Pierre
PUYGUIRAUD Claire

REGIE MUNICIPALE DE SAILLAGOUSE

Secrétaire : Mme RIBOT
N° tél. : 04.68.04.72.89
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
ARMENGOL Georges
ARBOS Jean-Pierre
BRAGULAT Rose
CASTELLANO Pascale

SITOM

Président : M. GINESTET (Ur)
Secrétaire : Mme GARCIA
N° tél. : 04.68.04.52.41
Siège social : Mairie Bourg-Madame
délégués titulaires :
PALAU José
PESQUE Georges

PARC NATUREL REGIONAL

responsable : M. GRANGE
N° tél. : 04.68.04.15.15
Siège social : Mont-Louis
délégué titulaire :
RANNOU Serge

SYNDICAT DE TELEVISION

Président : M. RIBOT (Porté)
Secrétaire : Mme CARCASSONNE
N° tél. : 04.68.04.06.45
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
ARBOS Jean-Pierre (Vice-Président)
FARRERO Eric

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PUGMAL

Président : M. ESTRAGUES (Err)
Secrétaire : Mairie d'Err
N° tél. : 04.68.04.72.94
Siège social : Mairie d'Err
délégué titulaire :
GONZALEZ Josy (secrétaire)

PAYS

Secrétariat : Conseil Général PO
N° tél. : 04.68.66.45.67

délégué titulaire :
RANNOU Serge

CHARTE INTERCOMMUNALE DE CERDAGNE

Président : M. ARMENGOL
Agent de Développement :
M. Bruno FERRARIS
N° tél. : 04.68.04.06.41
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
ARMENGOL Georges
GEREMIAS Gérard

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE

Président : M. ARMENGOL
Secrétaire : Mme FORTE
N° tél. : 04.68.04.15.47
Siège social : Mairie Saillagouse
délégués titulaires :
ARMENGOL Georges
GAVAGNACH Francis

LES COMMISSIONS AU TRAVAIL

LA COMMISSION DES FINANCES

La nouvelle équipe municipale avait comme priorité au lendemain de son élection, d'élaborer le budget primitif 2001 et de le proposer au vote avant le 15 avril.

Ce premier budget a permis de réunir, dans le cadre de la commission des finances, l'ensemble des membres du Conseil Municipal, d'examiner ligne par ligne tous les postes budgétaires. Ce fut l'occasion de faire de ce passage essentiel qu'est le vote du budget un moment privilégié d'échange entre les anciens et les nouveaux conseillers municipaux.

Le budget de fonctionnement a connu quelques adaptations dues essentiellement à l'augmentation de l'énergie (électricité et combustible pour le chauffage) et de l'entretien des voies et réseaux.

Les participations aux syndicats et contingents représentent environ 40 % du budget de fonctionnement. Une attention particulière sera portée aux dites participations qui sont en nette progression :

Pour : - le Syndicat Intercommunal de Valorisation du Patrimoine Cerdan dont la finalité est certes importante, est une structure qui nécessite une restructuration en vue de mettre en adéquation les objectifs du syndicat avec les moyens des communes adhérentes

- le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont la participation était de 148.600 F en 2000 et de 218.572 F en 2001 en raison de l'application de la loi sur la départementalisation.

Ainsi, pour compenser ces augmentations et éviter de trop amputer le versement à la section d'investissement utilisé pour couvrir le capital des emprunts et l'autofinancement de travaux, le Conseil Municipal a décidé d'une progression très légère des taux des différentes taxes, ainsi :

- le taux de la taxe d'habitation sera porté de 10,95 à 11,16 (moyenne départementale : 12,50), soit 0,21 % d'augmentation

- le taux de la taxe foncière bâtie sera porté de 14,60 à 14,89 (moyenne départementale : 17,48), soit 0,29 % d'augmentation

- le taux de la taxe foncière non bâtie sera porté de 55,87 à 56,98 (moyenne départementale : 44,18) mais le montant collecté reste faible.

Le reversement par la Communauté de Communes de la Taxe professionnelle s'élève à : 500 000 F.

Ces réajustements dans leur ensemble, représentent 50.000 F de recettes supplémentaires soit moins de 2 %. L'augmentation du nombre de contribuables et l'évolution des bases fixées par l'Etat correspondent à 55.925 F.

Le budget primitif qui s'équilibre à la somme de 6.624.380,00 F en fonctionnement et à la somme de 4.401.850,00 F en investissement, a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal en présence de Monsieur Fourvet, nouveau Receveur Percepteur de Saillagouse que nous remercions de sa présence.

COMMISSION URBANISME

SAILLAGOUSE : du P.O.S. ... au P.L.U.

Décidée en 1998, la révision du Plan d'Occupation des Sols est arrivée à son terme en décembre 2000. Toutefois ce document, d'importance capitale pour le développement durable du chef lieu de canton, est aussi l'occasion pour le nouveau Conseil Municipal, de prendre en compte la nouvelle loi SRU (Solidarité et Renouvellements Urbains) promulguée le 1er avril 2001, qui instaure les PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce texte oblige d'ailleurs à poursuivre les procédures de révision « sous le régime juridique du PLU ».

Les documents d'urbanisme fixent les orientations et les objectifs, les enjeux à moyen ou long terme (6 à 10 ans) dans le domaine de l'urbanisme, des zonages retenus.

Cette décision va retarder quelque peu les délais de lancement de la concertation et la mise en œuvre des nouvelles dispositions, mais la raison voulait que l'on n'adopte pas un tel document alors même que la loi allait évoluer et nous demander de revoir la copie à court terme.

Le Conseil Municipal a donc demandé à Melle GAMBA, chargée de l'étude, d'adopter la nouvelle procédure aux travaux déjà entrepris de manière à faire de cette « expérimentation » un document encore « PLU » fiable et respectueux des nouveaux textes en vigueur.

RAPPEL sur les déclarations de travaux :

L'imprimé de permis de construire est utilisé lorsque les travaux consistent en la réalisation d'une maison individuelle, d'une surface hors œuvre brute de plus de 20 m² (ou moins de 20 m² sur un terrain nu) et en cas de changement de destination des locaux existants avec création ou non de surface de plancher...

L'imprimé de déclaration de travaux est utilisé pour les modifications de toitures, les vitrines, les devantures, les ouvertures de fenêtres, les murs de plus de 2 m de haut, les clôtures, création d'un balcon, d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage dont la surface ne dépasse pas 20 m² sur un terrain déjà construit.

Vous souhaitez faire des travaux, n'oubliez pas au préalable de faire la bonne déclaration en mairie... Merci

A VENDRE

UNIMOG équipé d'une étrave, vendu en l'état.
Faire offre au 04.68.04.72.89

Cette rubrique est à votre disposition pour vendre, acheter, échanger...

Pour cela, transmettez vos annonces à la Mairie de Saillagouse.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE D'UR

Ne pas confondre "Quai de transfert" et "Déchetterie".

LE QUAI DE TRANSFERT

Il permet de stocker les ordures ménagères avant leur départ au "col de la Donna".

Les matériaux admis au quai de transfert après autorisation écrite de la mairie :

- tous les déchets ordures ménagères
- le polystyrène
- la laine de verre
- les tissus
- les gros plastiques (seau, jouet, etc...)
- matelas, etc...

Les heures d'ouvertures du quai de transfert du 10/09/2000 au 01/07/2001 :

Le lundi	6h30 à 12h30	14h00 à 16h00
Le mardi	6h30 à 12h30	
Le mercredi et jeudi	6h30 à 12h30	
Le vendredi	6h30 à 12h30	14h00 à 16h00
Le samedi	7h00 à 12h00	

LA DECHETTERIE

Elle permet de stocker les déchets recyclables avant d'être acheminés à l'usine de recyclage.

Les matériaux admis à la déchetterie après autorisation écrite de la mairie :

- les mêmes matériaux autorisés dans votre bac bleu (papiers, cartons, boîtes de conserve, bouteilles plastiques),
- les huiles de vidange,
- les huiles ménagères,
- les piles,
- les batteries,
- les ferrailles,
- les gros appareils électroménagers
- le verre,

Les heures d'ouverture de la déchetterie du 10/09/2000 au 01/07/2001 :

Du lundi au vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Le samedi		14h00 à 18h00

Ne sont pas admis ni au quai de transfert ni à la déchetterie :

Le bois, les gravats, les pneus, les déchets verts.

* à partir du 2/07/200, ces horaires seront sensiblement les mêmes.

A PROPOS DE "MIRABEAU"...

La commission de l'environnement de la commune de Saillagouse rappelle à ses administrés que la décharge Mirabau n'est pas une décharge à proprement dite mais un lieu où **seuls les dépôts de gravats et déchets verts** (tonte de pelouse, coupe de haie et de rosier, feuilles sèches) sont autorisés, seuls les résidents de la commune y ont accès, après accord écrit de la mairie. Il est primordial que chacun se sente concerné par la préservation de l'environnement de notre commune et évite donc expressément de déposer tout autre déchet sur le lieu dit "Mirabau".

Les personnes **n'ayant pas d'autorisation écrite de la mairie** ou prises sur le point de déposer des matériaux autres que ceux autorisés pourront être verbalisées.

L'équipe municipale compte sur la bonne volonté de tous.

HISTOIRE DE MONSTRE

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, ce sont les employés de mairie qui se chargent du ramassage des monstres.

Tous les premiers jeudi de chaque mois, et uniquement les premiers jeudi, les employés font le tour du village pour évacuer les objets encombrants **situés au point de ramassage le plus proche de chez vous.**

UN GESTE NATURE, LES COMPOSTEURS

Dans le cadre de la loi concernant la valorisation des déchets, la commune, en partenariat avec le Sydetom a proposé aux habitants de Saillagouse de s'équiper en composteurs individuels. Cette opération a connu un vif succès puisque les 40 composteurs commandés ont été tous achetés par nos concitoyens sensibles à la protection de l'environnement.

En effet, cet appareil permet de transformer les déchets fermentescibles (coupes de haies, tonte de gazon, épluchures de légumes etc...) en un engrais sain pour votre jardin.

Un des avantages les plus importants est de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères, puisque ce type de déchets est particulièrement lourd car gorgé d'eau et représente 30 % du poids de nos déchets journaliers. Sur le village, **cette économie** représenterait environ **111 000 francs annuellement.**

Pour ceux qui ne sont pas équipés en composteurs, nous rappelons que les **déchets végétaux** issus de la tonte de pelouse ou de la taille de haies ne doivent pas être déposés dans les poubelles habituelles. Après **autorisation écrite de la mairie**, vous avez la possibilité de les porter à **Mirabau**, endroit réservé **exclusivement à cet effet et aux gravats.**

RAPPEL SUR LE TRI SELECTIF

Dans le bac bleu dit "propre et sec" il faut :

- ne pas mettre de poches plastiques
- ne pas mettre de déchets souillés

Par contre, il faut mettre :

- les cartons, papiers, prospectus secs,
- les bouteilles plastiques sans bouchons,
- les boîtes métalliques "propres",
- les emballages plastiques opaques sans bouchons (baril de lessive etc..)

Nous rappelons que pour la famille des plastiques, seules les bouteilles sont recyclables.

Pour ne pas risquer de souiller le tri, vous pouvez vous référer au guide du tri qui est en votre possession ou jeter le déchet dans la poubelle habituelle.

ATTENTION : CERTAINS TRIENT, D'AUTRES PAS

50% du contenu des poubelles bleues est refusé à l'usine de recyclage car les consignes de tri ne sont pas respectées. Si cet état de fait se renouvelle trop souvent, le taux de la TVA passera de 5,5% à 19,6%. Bien entendu, cette augmentation se répercutera sur la redevance des ordures ménagères.

CLIN D'ŒIL SUR L'ACTIVITE MUNICIPALE EN 1900...

Réunion du Conseil Municipal du 24 décembre 1899

Trois sujets à l'ordre du jour :

Réseau téléphonique départemental :

Suite à la lettre de Monsieur le Sous-Préfet, concernant l'organisation du projet de réseau téléphonique départemental :

« Vu l'engagement de l'Etat de rembourser l'intégralité de l'avance consentie avec les futurs produits de ce réseau,

Vu la proposition de substitution du Conseil Général aux communes pour ce qui est de l'avance à faire à l'Etat,

Considérant qu'il restera aux communes d'assurer l'intérêt de la somme empruntée, que cette somme diminuera d'année en année,

Le Conseil Municipal décide du rattachement de la commune au réseau téléphonique départemental ».

Ligne de tramway électrique d'Olette à Bourg-Madame :

« Considérant la délibération du 1er juin 1899 cédant gratuitement des terrains nécessaires entre la rivière d'Eyne et Galamany (sous réserve de laisser passer les bestiaux),

Que la société d'éclairage électrique de Bordeaux et du Midi a accepté cette servitude, sous réserve que les animaux de gros bétail qui dégradent les talus et le balast de la ligne, au lieu de passer en tout lieu, traverseront aux passages à niveau de 10 mètres de largeur, aménagés à cet effet tous les 300 mètres au plus,

Qu'entre ces passages, la ligne sera protégée par une clôture suffisante pour empêcher les animaux de divaguer sur la ligne

Considérant que cette modification proposée n'était pas préjudiciable aux intérêts de la commune, le Conseil Municipal accepte cette modification sous la condition « que la clôture sera établie exclusivement aux frais de la Société Electrique qui en assura l'entretien. La commune ne devra pas contribuer aux réparations et ne sera pas rendue responsable des dégâts qui pourront y être occasionnés ».

Exposition universelle de 1900 : fonds pour l'envoi de délégués ouvriers.

Le Conseil Municipal vote une somme de 10 francs prise sur les fonds libres de la commune, et regrette de ne pouvoir contribuer d'une manière plus importante.

Réunion du Conseil Municipal du 24 décembre 1899

Réunion à 14 heures.

Présents : Rogé, Maire, Bilalte, Arro, Autet, Barnola, Dupin, Maury, Vidal

3 sujets : - régler le parcours des vacants communaux,
- autoriser le maire à vendre le limon du canal de la Close,
- autoriser le maire à renouveler le bail pour l'enlèvement des boues de la fontaine.

1—Le Conseil Municipal décide pour le parcours des vacants communaux de Saillagouse que la taxe à payer par tête de bétail et la nomination de vacher s'effectuent suivant délibération du 14.02.1898 : 60 vaches seront admises de la première catégorie au lieu de 70.

2—Le maire est autorisé à procéder à l'adjudication au plus offrant et le dernier enchérissant à la vente du limon qui se trouve sur le canal d'arrosage qui traverse la propriété communale de la Close (mise à prix 1 F). Le limon devra être retiré et les décombres avant le 15 avril/

Adjudgé le 8 avril 1900 à M. Giralt Bonaventure au prix de 12 Francs.

3—Le Conseil Municipal autorise le maire à passer un marché pour l'enlèvement des boues de la Fontaine publique sur la mise à prix de 2 F. L'entrepreneur devra nettoyer les auges de l'abreuvoir et de la fontaine au moins une fois par semaine. Le marché sera accepté pour 2 années consécutives.

Le marché est adjugé à Orriol Julien au prix de 17 F.

Réunion du Conseil Municipal du 20 mai 1900

Réunion à 8 heures du matin.

Objet : Installation du Conseil Municipal et élection de la municipalité (maire et adjoints).

Suite aux élections du 6 mai courant, étaient présents : Barnola Hyacinthe, Rogé Antoine, Dupin Charles, Autet Martin, Arro Sauveur, Rigole Jean, Estève Bonaventure, Giralt Antoine, Vidal François, Oriols Pierre, Calvet Bonaventure. Monsieur Molas, absent pour l'élection du Maire est arrivé pour l'élection des adjoints.

Séance ouverte par M. Rogé, Maire qui, après appel, donne lecture des résultats constatés.

M. Dupin Charles, le plus âgé, assure la présidence, M. Rigole Jean, secrétaire.

Candidat : M. Rogé Antoine : élu avec 11 voix (M. Molas absent) au poste de Maire

Poste 1er Adjoint : 1er tour (majorité 6 voix, 1 absent M.Molas)

Autet Martin : 4 voix

Rigole Jean : 5

Dupin C. : 1

Nul : 1

2ème tour (majorité : 7 voix, M. Molas présent)

Autet Martin : 5

Rigole Jean : 6

Colomer : 1

3ème tour (12 votants)

Autet Martin : 7

Rigole Jean : 5

M. Autet Martin est proclamé 1er Adjoint.

Réunion du 31 mai 1900 :

A 6 heures du soir.

Présents : Rogé Maire, Arro Sauveur, Dupin Charles, Estève Bonaventure, Orriols Pierre, Rigole Jean, Vidal François, Barnole Hyacinthe.

2 sujets : Chemin vicinal de Saillagouse à Llivia et acceptation des souscriptions.

1 - Aucune observation durant l'enquête n'a été signalée. Le Maire soumet le projet au Conseil Municipal. Le projet s'élève à 4.400 F + 1.500 F représentant la valeur des terrains soit 5.900 F. Si l'on ajoute la construction de la chaussée estimée à 2.000 F, il reste 3.900 F de ressources à créer.

Le Touring Club de France a alloué une subvention de 1.500 F

M. De Rivera a souscrit volontairement 300 F

M. Vicens Firmins 300 F

Les terrassements pouvant être réalisés sur les prestations de 1900 et 1902, on peut ajouter 1.000 F

Les moellons, le sable, le transport fait une économie évaluée à 400 F, soit au total 3.500 F. Il reste à trouver 400 F.

Cette somme peut être prise sur les reliquats de 1899 et 1900.

Le Conseil Municipal, considérant que « le redressement du chemin vicinal actuel... » approuve le projet de construction du chemin et partage le point de vue de Monsieur le Maire pour la création de ressources.

CLIN D'ŒIL SUR L'ACTIVITE MUNICIPALE EN 1900... (suite)

2—les souscriptions s'élèvent à 600 F offertes par M. De Rivera Higinio de Madrid et Vicens Firmin, avoué honoraire à Prades, tous deux propriétaires à Rô, pour aider la commune à redresser la partie du chemin vicinal compris sur une longueur de 488 mètres entre la nationale 116 et les propriétés Rigole et Vidal. Le Conseil Municipal accepte ces souscriptions volontaires.

Réunion du 14 juin 1900

À 9 heures du matin.

Présents : Rogé Maire, Rigole, Dupin, Vidal, Orriols, Arro, Molas, Esteve, Barnola.

6 sujets à l'ordre du jour :

1—vote du compte administratif de 1899 avec un excédent de 2.230,78 F et imposition pour insuffisance de recette. Le budget proposé, considérant que les dépenses à faire sont indispensables, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'autorisation d'imposer extraordinairement jusqu'à concurrence de 878,10 F.

2—chemins vicinaux : considérant l'état des chemins vicinaux, la commune sera imposée pour 1901 de :

- 3 journées de prestations dont le produit est évalué à 1.026,75 F.
- 5 centimes spéciaux ordinaires pour 234,79 F.

Sur cette somme, seront prélevés :

pour frais de confection de rôle	4,95 F
pour chemin d'intérêt commun n° 29	153,23 F

L'emploi des autres ressources sur les chemins vicinaux ordinaires seront étudiées ultérieurement.

Le reliquat 1899 sera utilisé sur le chemin n° 6 d'Estavar (réalisation d'un ponceau sur torrent : 291,21 F).

3—commission scolaire : en raison de l'application de la loi du 28 mars 1882 concernant l'instruction obligatoire, une commission municipale scolaire est instituée « pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles ». Ce sont 4 membres du Conseil qui seront désignés : Mrs Dupin, Arro, Estève, Molas.

4—Demande d'autorisation d'utilisation de fonds communaux ayant une affectation spéciale : en raison des travaux des écoles et des fontaines, le Conseil Municipal demande l'autorisation d'utiliser à titre provisoire le reliquat de 1899 pour 1900.

5—Autorisation pour faire établir des plans et devis pour réparation fontaine et abreuvoirs publics : à 7 voix contre 2, il est décidé de faire établir promptement plans et devis pour : remplacer par des tuyaux en fonte la canalisation de la fontaine dont les tuyaux sont en terre cuite, établir un abreuvoir public au quartier de l'église et à l'annexe de Védriagnans et construire un ponceau en maçonnerie sur le torrent.

6—Nomination de délégués pour commission administrative d'assistance : aux termes des dispositions des lois du 9 août 1879 et du 15 juillet 1893, une commission administrative des hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance doit être mise en place composée du maire et de 6 conseillers, 2 élus par le Conseil Municipal et 4 nommés par le Préfet. Mrs Dupin Charles et Arro Sauveur sont élus.

Réunion du 25 juin 1900

10 heures du matin.

Présents : MM. Rogé, Dupin, Arro, Autet, Vidal, Orriols, Barnola, Esteve, Giralt, Molas.

Monsieur le Maire informe que les travaux à réaliser sur le chemin vicinal de Saillagouse à Llivia sont déclarés d'utilité publique.

Réseau téléphonique départemental :

lettre de Monsieur le Préfet indiquant que la part contributive de la commune en remboursement de capital est de 2.240 F et les intérêts de 80,65 F. La quasi totalité des communes du département ont répondu favorablement.

Réunion du 15 juillet 1900

Présents : MM. Rogé, Rigole, Dupin, Arro, Vidal, Giralt, Molas.

Objet : acquisitions terrains pour redressement chemin n° 1 de Saillagouse à Llivia.

Le Conseil Municipal accepte.

Réunion du 2 septembre 1900

8 heures du matin.

Présents : MM. Rogé, Molas, Oriol, Vidal, Arro, Dupin, Estève, Giralt

- achat terrain Colomer Jean-Baptiste : d'une superficie de 788 m au prix de 197 F.
- Rôle d'affouage : sur la section de Védriagnans. Accordé pour 90,60 F.
- Vente du fumier : du part du Rigat. Accordé pour proposition de vente par adjudication au dernier surenchérisseur pour une mise à prix de 30 F. Adjudgé à M. Canal Barthélémy pour 38 F.

Réunion du 14 novembre 1900

7 heures du soir.

Présents : Rogé Maire, Rigole, Autet, Arro, Estève, Giralt, Molas, Oriol.

* Désignation du pâtre commun des Pasquiers : à savoir M. Grosset Francis, âgé de 49 ans, domicilié à Odeillo, homme de bonne conduite vie et morale.

* Désignation d'un berger communal pour les Pasquiers : c'est M. Pech Jean, propriétaire à Védriagnans.

* désignation d'un pâtre commun pour Védriagnans : M. Llanes Bonaventure de Védriagnans.

* désignation d'un berger communal pour Védriagnans : M. Alba Joseph de Védriagnans.

* approbation du budget des chemins vicinaux : pour 1.261,64F

* listes électorales : désignation des délégués : MM. Dupin, Arro, Estève

* désignation des répartiteurs : suivant la loi d'avril 1884, le Conseil Municipal doit désigner au choix de l'administration 10 propriétaires dont 4 fermiers pour faire fonction de répartiteur, 10 autres propriétaires dont 4 forains pour être suppléant.



SAILLAGOUSE
COEUR DE CERDAGNE

SAILLAGOUSE

la

FESTIVE

Vous propose cet été...



**19 juillet,
8 et 9 août :**
Sardanes



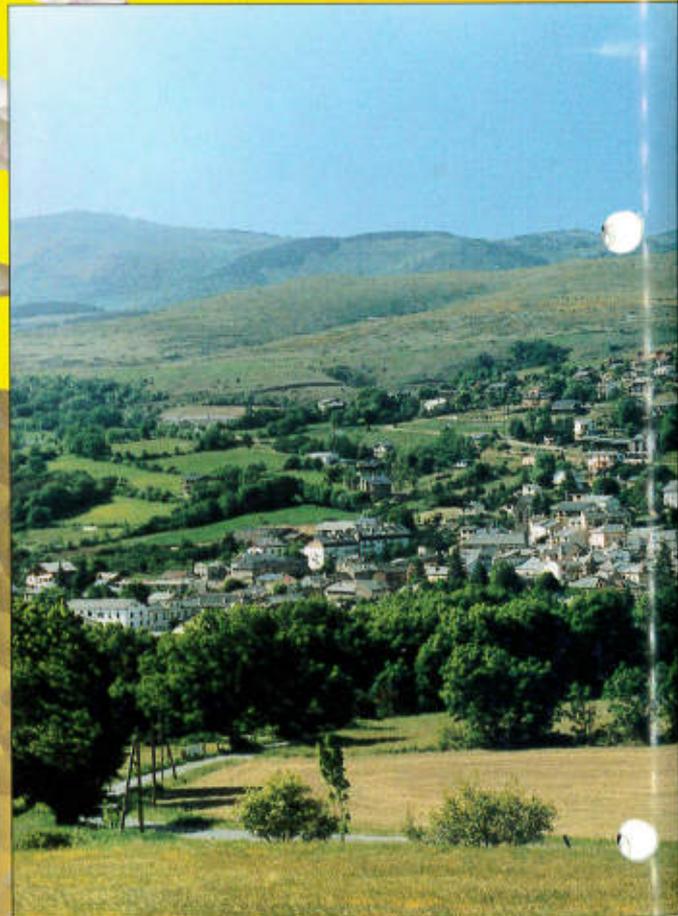
**Du 22 juin
au 16 septembre**
Arts et traditions
en Pays Catalan



8 et 9 août :
Marché
des potiers



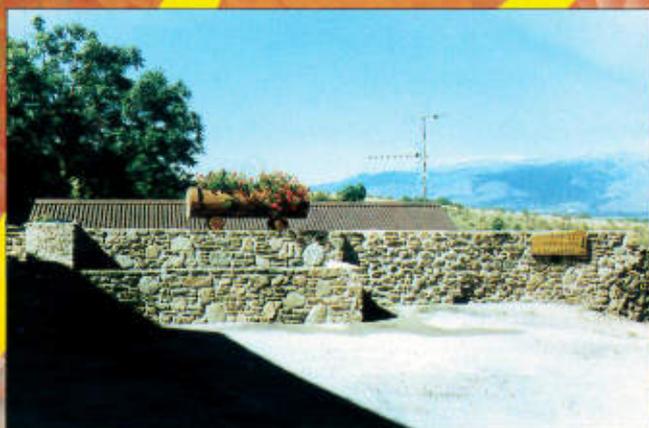
28 juin :
Feux de la Saint-Pierre





15 août :
*Feu d'artifice
Bal et Marché*

6 et 7 octobre : *Fête du Roser*



21 juillet :
Fête de Rô

19 août :
Fête de Védriagnans



26 juillet :
Marché des Artisans du Goût

Saillagouse en fête

PROGRAMME

- | | |
|------------------------------------|--|
| Dimanche 8 juillet | Troupe PICOU
Rue des Sports (place devant les écoles) |
| Samedi 14 juillet | Grand marché local
toute la journée dans les rues du village |
| Mercredi 18 juillet | Diaporama Faune et Flore de Cerdagne
21 h — Salle cinéma |
| Jeudi 19 juillet | Audition de Sardanes
21 heures—place du Roser
et marché nocturne |
| Samedi 21 juillet | Fête de Rô
à partir de 19 heures |
| Dimanche 22 juillet | Course de la Haute vallée du Sègre
course pédestre : 20,5 Km parcours montagne et 11,2 Km vallonné |
| Jeudi 26 juillet | Marché des Artisans du Goût
toute la journée autour de la mairie |
| Samedi 28 juillet | Cirque Maxi Circus
Rue des Sports (place devant les écoles) |
| Jeudi 2 août | Diaporama Faune et Flore de Cerdagne
21 h — Salle cinéma |
| Mercredi 8 août et
Jeudi 9 août | Marché des Potiers toute la journée
Audition de sardanes à 21 heures
et Marché nocturne |
| Dimanche 12 août | Cirque Apollo
Rue des Sports (place devant les écoles) |
| Mercredi 15 août | Grand marché local toute la journée
Feu d'artifice, spectacle et bal en soirée |
| Jeudi 16 août | diaporama « Regard sur le patrimoine cerdan »
présenté par le Syndicat du Patrimoine Cerdan (21 h—salle cinéma) |
| Samedi 18 août | Grand concours de pétanque de la ville
toute la journée |
| Dimanche 19 août | Fête de Védrignans
toute la journée |

Et à l'automne : fête de la ferme cerdane, fête du Roser (les 6 et 7 octobre)

- Cinéma : séances le lundi, mardi et vendredi à 21 heures
Expo Artisanat d'Art et de Tradition Cerdagne Capcir Conflent : du 22 juin au 16 septembre (salle de la mairie de Saillagouse - ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h)
Bibliothèque : mercredi de 16 h à 18 h 30
Pétanque : tous les vendredis soir derrière les écoles

QUELQUES CHIFFRES...

Superficie de la commune

1.135 hectares

L'Emploi

Population active : 397 personnes
(279 sont salariées)
dont 217 hommes et 180 femmes

La moitié des actifs travaillent dans la commune.

taux de chômage (1999)

Dans la commune	12,1 %
Dans l'arrondissement	14,8 %
Dans le département	18,9 %

La Population (recensement INSEE 8 Mars 99)

- * 820 habitants, soit 421 hommes et 399 femmes (+ 17 étudiants vivant à l'extérieur)
- * la densité est de 72 habitants au Km².
- * les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 200 jeunes de moins de 20 ans représentent 24,4 % de la population (moyenne départementale : 21,8 %) alors que les 59 personnes qui ont 75 ans et plus représentent 7,2 % de la population (moyenne départementale : 11,1 %).

Logement : le neuf et l'ancien

- * 345 résidences principales (62,3 % en maison individuelle)
- * 441 résidences secondaires
- * 74,3 % des logements ont été construits après la dernière guerre

Constructions réalisées depuis 1995 :

- H.L.M. résidence La Couloumine : 12 logements
- lotissement La Couloumine : 12 résidences principales, 2 résidences secondaires
- nombre de permis de construire accordés : 35

LES ASSOCIATIONS DE SAILLAGOUSE

NOM DE L'ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	PERMANENCES
Les Aînés 2000	Présidente : Mme BRETTELLE	04.68.04.00.63	Mercredi tous les 15 jours
ISARD BOULISTE	Président : M. ESTER Marc	04.68.04.70.35	
CLUB LOISIRS CREATIFS	Présidente : Mme CARCASSONNE	04.68.04.70.14	Lundi après-midi et mercredi soir
A.C.C.A. SAILLAGOUSE	Président : M. PLANES Jean-Luc	04.68.04.72.08	
CHORALES « LES CAMILLERES »	Présidente : Mme FARRERO M.T.	04.68.04.72.43	Mardi soir
ENTENTE SPORTIVE CERDAGNE CAPCIR	Vice-Président : M. CLEMENT Bernard	04.68.04.65.03	
ECOLE DE RUGBY	Resp. : M. POUGET Georges	04.68.04.77.81	
ECOLE DE FOOTBALL	Président : M. RIGOLA Martin	04.68.30.68.07	
ECOLE ATHLETISME	Président : M. SAN GENIS José	04.68.04.89.56	Mercredi matin
AMICALE POST SCOLAIRE	Contacteur direction Ecole Primaire	04.68.04.72.78	
CINEMA	Resp. : Mme GEREMIAS Georgette	04.68.04.70.33	
CRECHE HALTE GARDERIE	Président : M. SALESSES Philippe	04.68.04.01.14	
RELAIS ACTIVITES	Présidente : Mme GAURENNE	04.68.04.01.66	
LES AMIS DE SAILLAGOUSE	Contacteur Mme Daché	04.68.04.71.85	
GROUPEMENT DES COMMERCANTS	Président : M. POUGET Joseph	04.68.04.04.79	
ARC CLUB CERDAN	Président : Mme POTTIER Bernadette	04.68.04.71.49	Mercredi et samedi après-midi Vendredi soir
NO TE FIXIS (Ass. sportive foot détente)	Contacteur M. KERVEVAN	04.68.04.72.80	Mardi et vendredi soir
Ass. Sauvegarde Eglise Ste Eugénie	Présidente : Mme DE MAURY Gisèle	04.67.45.45.18	
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Contacteur Mme CARCASSONNE	04.68.04.70.14	Mercredi après-midi
COMITE D'ANIMATION	Président : M. TRINCANATO	04.68.04.09.34	
JUNIOR ASSOCIATION	Président : M. PESQUE Olivier		

INFORMATIONS

CONCOURS "VILLAGE FLEURI"

Pour la troisième année consécutive, la commune de Saillagouse organise le concours « village fleuri ». Tous les résidents de Saillagouse, Rô et Védriagnans intéressés, peuvent se renseigner ou valider leur inscription à la mairie de Saillagouse avant le 10 juillet 2001. Cette année, le jury notera les compositions florales entre le 15 et le 30 juillet.

Les meilleurs fleurissements seront proposés au concours départemental.



ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'EGLISE SAINTE-EUGENIE

Cette association a participé pour une somme de 60 000 francs aux travaux de restauration de l'église. Les cotisations sont à verser à Mme CARCASSONNE.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte tous les mercredis après midi de 16 h à 18 h 30 dans l'immeuble de la rue du Torrent. Un grand choix de livres est mis à disposition des lecteurs. Le Bibliobus renouvelle le dépôt de livres régulièrement.

LES AINES AN 2000

Organisent tous les deux mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 un loto familial dans sa nouvelle salle agrandie et rénovée, place de l'Eglise à Saillagouse.

Ils invitent les retraité(e)s de Saillagouse et des communes environnantes à venir se joindre à eux pour passer un après-midi très agréable, suivi d'un goûter.

Quelques repas sont également prévus dans l'année aux adhérents.

Les messieurs se réunissent aussi en fin d'après-midi pour jouer au « Truc ».

Pour tout renseignement : 04.68.04.00.63 ou à la mairie de Saillagouse.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'A.D.M.R. vient en aide aux personnes âgées, handicapées et aux familles en difficulté.

En 2000, l'association est intervenue chez plus de 200 familles en Cerdagne, dont 19 à Saillagouse. Ces interventions ont été effectuées par trente aides ménagères.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le bureau au 04.68.04.65.27. Une permanence est assurée à la mairie de Saillagouse le 2ème et 4ème vendredi de chaque mois.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEVISION CERDAGNE CAPCIR

Créé en 1970, ayant son siège à la Mairie de Saillagouse, le Syndicat de Télévision gère un parc de 82 réémetteurs, sur 19 sites qui couvrent 35 communes du S.I.T.V. Cerdagne Capcir. Certains canaux sont diffusés par TDF, les autres par le Syndicat dont leur fonctionnement dépend de la qualité fournie par TDF.

Le technicien qui assure l'entretien et les réparations est Monsieur Daniel FORTIER.

Monsieur Jean RIBOT, Adjoint à la mairie de Porté Puymorens est le Président.

Les délégués communaux audit syndicat sont Messieurs ARBOS Jean-Pierre qui est Vice-Président et Eric FARRERO.

La cotisation annuelle de la commune est de 35.481 F, soit 42 francs par habitant.

Son budget de fonctionnement : 776.930 F.

Conseil : signaler sans tarder toute mauvaise qualité de l'image diffusée, après avoir vérifié au préalable les antennes qui, la plupart du temps, sont à l'origine du défaut.

CERDAGNE CONSEIL

L'association « Cerdagne Conseil » assure une permanence dans les locaux de la mairie (1er étage).

Son but est d'apporter aide et conseil pour toutes vos démarches administratives, quotidiennes, familiales, professionnelles (exemple : rédaction déclaration d'impôts, dossiers de prêts bancaires, correspondances diverses, placements financiers, fiscalité, l'Euro...).

Permanence assurée le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h.

Cotisation à l'association : carte d'adhérent 140 francs pour l'année 2001.

DIAGNOSTIC

Permanences du Programme Social Thématique et Opération de maintien des propriétaires à conditions modestes :

Contacts hors permanences : 04.68.92.80.09 ou 04.68.05.30.84

VILLE	LIEU	DATE	HEURE
Bourg-Madame	Mairie	21 juin / 19 juillet / 20 septembre	15 h 30 à 17 h
Font-Romeu	Mairie	7 juin / 5 juillet / 2 août	15 h 30 à 17 h
Saillagouse	Mairie	21 juin / 19 juillet / 20 septembre	14 h à 15 h

CINEMA

Les séances de cinéma ont lieu les mardi et vendredi à 21 heures. Durant les vacances scolaires, une séance supplémentaire est organisée le lundi.

Le prix de l'entrée est de 25 francs pour les adultes et 20 francs pour les enfants de moins de 12 ans. Les fidèles peuvent bénéficier d'une carte de 10 entrées à 200 francs non nominative.

Merci à tous ceux qui fréquentent notre cinéma encourageant ainsi l'action des bénévoles qui assurent le maintien de cette activité dans notre commune depuis 1991.

SAILLAGOUSE SE FAIT BELLE

Elle l'a toujours été, mais chaque année un peu plus. En effet, les travaux effectués place du Roser sont terminés et ont été conclus par le fleurissement de la passerelle suspendue (trottoir) et la plantation de pelouses derrière la mairie. Les espaces verts sont un peu plus nombreux chaque année (parking écoles, les hameaux de Rô et Védriagnans) et c'est mieux car on se régale de les voir se fleurir au printemps.

Bravo aux employés municipaux !



RASSEMBLEMENT DE MOTOS

Grand succès pour la première concentration de motards en Cerdagne.

En effet, c'était une première pour le club des « Mountains Wolfs » dont le siège social se trouve au Camping le Sègre à Saillagouse.

Les motards sont venus nombreux de l'Ariège, du Roussillon et d'Espagne et leurs engins ont attiré de nombreux curieux un peu intimidés.



Un peu de bruit ce week-end-là dans le village, mais des motards passionnés ne passent jamais inaperçus !

Après une exposition de motos au camping et un tour dans le village, un apéritif a été offert par la mairie, les motards ont ensuite été conviés par l'association à finir la soirée à la salle polyvalente avec un repas animé par le groupe « Voleur de Rêves ».

Le lendemain, une sortie au Pas de la Casa concluait ce premier coup d'essai. Bravo à l'organisation, tout s'est très bien déroulé et cette manifestation a été l'occasion pour quelques-uns de découvrir notre beau village.

Bonne route et à l'année prochaine.

CLASSE de C.P. et C.E.1. de SAILLAGOUSE

La fête de l'Arbre

Le mercredi 23 mai, nous sommes allés à la fête de l'Arbre à Guils de Cerdanya. En arrivant, nous avons planté des pins à crochets pour remplacer des arbres morts de maladie.

Ensuite, nous avons suivi un chemin sur lequel des bûcherons nous ont montré le travail de la forêt, et le débardage à cheval. Après on a visité l'exposition sur les objets en bois. Puis nous avons joué à trier les déchets.

L'après-midi nous avons visité l'exposition de dessins et assisté au spectacle de clowns.

Ce fut une journée extra !

Malheureusement, tout le monde n'a pas pu participer à cette sortie car certains parents avaient oublié de faire établir la carte d'identité pour leurs enfants.

les classes de CP et CE1

La carte nationale d'identité est obligatoire dès le plus jeune âge.

Depuis la gratuité de ce document, il vous suffit de demander l'imprimé en mairie et de fournir un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité et une copie du livret de famille, alors n'hésitez plus !

L'EQUATEUR DEBARQUE EN FRANCE

Les équatoriens sont arrivés le mardi 1er mai aux alentours de 21 heures.

Du Puigmal à Thémis, de la montagne à la mer, ils sont partis à la découverte du Département accompagnés de leurs correspondants (la classe de CM2 et quelques élèves de CM1).

Ils sont repartis le 14 mai vers la capitale après nous avoir apporté des cadeaux, du bonheur et du calme, sous les pleurs des CM2, CM1 et de leurs parents.

La classe de CM2



Quelques commentaires :

Sarah : « c'était très bien, je me suis bien éclatée. C'est dommage qu'ils soient partis si vite ».

Aurélia : « je me suis bien éclatée, on a inventé un jeu - le dragon—grâce au chausson de Daniela (ils étaient en pattes de dragons !).

Guilhem : « c'était extra avec mon correspondant, tous les soirs on se couchait vers 9 heures. Il était très timide. C'est dommage qu'il soit resté si peu de temps !

VENDREDI 29 JUIN après-midi, les classes de CM1 et CM2 prépareront des stands de jeux pour les plus petits et la maternelle. Les gâteaux des mamans sont les bienvenus. En soirée, les enfants présenteront quelques sketches.

JUNIOR ASSOCIATION

Une première départementale

Les jeunes de Saillagouse ont créé leur propre association. La première dans le département qui soit officielle.

Avec - un président : Olivier PESQUE
- un vice-président : Paul RIBOT
- une trésorière : Amélia MARIE
- un secrétaire : Arnaud CARCASSONNE



Photo F. Ruffin

La convention avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports a été signée le 18 avril 2001 à Saillagouse en présence de Monsieur Georges ARMENGOL, Maire et Conseiller Général.

Nous nous réunissons tous les 1er et 3ème mardi de chaque mois, à la salle des jeunes (ancienne colonie).

LA SAINT-JEAN

Il a 91 ans déjà, il fait jeune pourtant, toujours vêtu de jaune. Il est né ici et n'a jamais quitté ce pays. Hiver comme été, par tous les temps, il escalade, par monts et par vaux, la Cerdagne et le Conflent. L'été, bravant le soleil, il enlève même son chapeau.

Vous l'avez reconnu, c'est « le Petit Train Jaune ».

L'an dernier, les amoureux des « Focs de Sant Joan » ont repris une ancienne tradition : acheminer la flamme du Canigou par train jaune spécial de Villefranche en Cerdagne : tout le monde se mobilise et les enfants sont impatients de participer à ce voyage unique dans l'année.

Si vous souhaitez des renseignements, adressez-vous à Christine Sanchez : 04.68.04.01.98 ou 06.19.98.71.68

LES CLASSES de CE1, CE2 et CM1

Mercredi 20 juin, les classes de CE1, CE2 et CM1 partent 4 jours et 3 nuits à Tautavel.

On va faire des fouilles.

On fera aussi de la poterie, des jeux le soir avant de se coucher !

On va aller voir la Caune de l'Arago : c'est une grotte où a vécu l'homme de Tautavel.

Ça a l'air super !

Les CM1

VIVRE A SAILLAGOUSE

Recette Carnavalesque

Pour bien réussir cette recette, la préparation et les ingrédients sont très importants :

- prendre un comité d'animation enthousiaste et plein de dynamisme,
- Ajouter une bonne dose de volontariat,
- Faire mijoter une pleine cuillère d'imagination,
- Faire fondre une grosse quantité d'humour,
- Mélanger tous les ingrédients (papier, autres...)
- Disposer en décoration
- Travailler les déguisements
- Ne pas oublier musique, confettis et bonne humeur et saupoudrer sans retenue

Et vous obtiendrez une délicieuse manifestation que Saillagouse est heureuse d'offrir à la population : son carnaval. A consommer sans modération.

Le concours de déguisement organisé par le Comité d'Animation a été l'occasion de découvrir des déguisements, plus originaux les uns que les autres : ainsi ont été récompensés les « M & MS » (délicieux bonbons préparés par Marie-Pierre), le groupe « Village People » qui nous a fait l'honneur de sa présence, les « vaches folles » du Comité d'Animation et enfin les heureux lauréats de ce concours, un petit couple de vieux de l'an 2000 bien conservé qui a égayé cette soirée.

Merci à tous et rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles recettes à concocter avec toutes les bonnes volontés.



INFORMATION
JEUNESSE



POINT INFORMATION JEUNESSE

Clémence Carles, nouvelle animatrice du Point Information Jeunesse de la Charte Intercommunale de Cerdagne :

Son rôle premier est l'information. Les jeunes de 12 à 25 ans peuvent venir la voir au bureau du P.I.J. à Saillagouse ou lors des permanences hebdomadaires en période scolaire.

Son deuxième axe de travail est la prévention : contraception, sida, toxicomanie, alcool... notamment avec la collaboration de la Maison Sociale du Département.

Dans son rôle d'animatrice, elle propose pour l'été 2001 :

- un raid loisirs du 21 au 27 juillet
- Un séjour à la mer du 19 au 25 août

Renseignements au bureau du P.I.J. (1er étage à la mairie de Saillagouse) : 04.68.04.06.41

DERNIERE MINUTE
inauguration de la Maison d'Accueil Spécialisée
LE NID CERDAN le 29 JUIN 2001

DISTINCTION

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la remise, à notre ami Jean De Maury, Président de l'Association de Pêche depuis de nombreuses années, de la Médaille d'honneur d'argent du Conseil Supérieur de la Pêche.

Félicitations à notre récipiendaire, Maire Honoraire.



NOUVEAUX SERVICES...

UN NOUVEL ARTISAN DANS NOTRE COMMUNE

Notre belle région peut être parcourue à pied, à cheval, en voiture mais aussi à vélo. Jusqu'à maintenant, nous avons une cordonnière pour pallier aux problèmes de chaussures, des haras et loueurs d'ânes pour les amateurs de virées équestres, des garagistes pour les soucis d'automobile, mais rien en ce qui concerne les vélos. Cette lacune est enfin comblée par l'installation dans notre commune de M. et Mme Trincanato Mario qui ont ouvert une boutique de location de V.T.T. et un atelier d'entretien pour vélos et motoculteurs de plaisance, à l'enseigne « Cerdagne-Loisirs », avenue des Comtes de Cerdagne sur la nationale.

Le magasin et l'atelier sont ouverts toute l'année et nous pouvons aussi y trouver des accessoires de dépannage pour les campeurs. En plus de la location, M. Trincanato se propose de créer des cartes de circuits V.T.T. avec durée et niveau de difficulté, mise à disposition des V.T.T. en location aux points de départ des randonnées : gare de Saillagouse, départ du télésiège du Puigmal, dans les campings et à tout autre endroit désiré par le client.

Félicitations pour cette nouvelle création d'activité dans notre commune et nous souhaitons une réussite à ce couple jeune et sympathique.

“LE CHIEN ROI”

Sous cette enseigne, j'ai voulu savoir ce qui pouvait bien se cacher à Saillagouse.

J'ai trouvé une charmante jeune femme, Edith Gribelin-Lane, qui aime son métier et adore les animaux.

• Mademoiselle Lane, comment devient-on spécialiste professionnelle de toilettage des animaux ?

« Toute jeune, j'ai toujours aimé m'occuper des animaux, aussi je me suis orientée vers une formation de technicienne de production animale qui a été sanctionnée par un B.T.S. Trouver un travail dans le milieu agricole quand on n'est pas issu d'une famille installée avec une ferme n'est pas toujours facile. Après plusieurs emplois dans des exploitations de Cerdagne, je me suis recyclée en suivant une formation spécifique près de Toulouse dans une école agréée par l'Etat : « l'Ecole Villeneuveoise de Toilettage ».

• Pouvez-vous nous expliquer votre installation à Saillagouse ?

« Je me suis installée à Saillagouse en juillet 99 après avoir pratiqué à Valcebollère où j'avais ma résidence. La situation centrale de Saillagouse me facilite le travail, elle me permet d'avoir facilement accès aux différents villages de Cerdagne afin d'assurer le toilettage des animaux aussi bien au domicile des propriétaires que chez moi. Actuellement, je réalise tonte ou coupe stylisée aux ciseaux sur les chiens et les chats ainsi que toutes les interventions d'hygiène sur la peau, les oreilles, les pattes... ».

• vous faites un métier passionnant, mais n'y a-t-il pas quelques risques ?

« Les animaux, en règle générale, adorent que l'on s'occupe d'eux. Le travail à domicile facilite l'adaptation de l'animal à l'intervention en lui évitant un stress de déplacement dans un lieu inconnu. L'animal sur lequel j'interviens n'est pas seulement esthétique, l'intervention est aussi préventive par contrôle de la santé de l'animal. L'examen du poil par un professionnel peut faire découvrir de nombreux problèmes de santé avant qu'ils ne se déclarent.

• vous faites un métier intéressant, je vous écouterai pendant des heures en parler avec passion. J'aimerais conclure pour nos lecteurs propriétaires d'animaux sur quelques conseils utiles que vous pourriez nous donner ?

« La dépense peut paraître excessive, mais pensez qu'un simple toilettage avec tonte, nécessite une durée d'intervention comprise entre 1 h 30 et 2 h 30 selon l'animal, et qu'une coupe aux ciseaux peut demander plus de 3 h, un toilettage régulier et périodique est nécessaire y compris en hiver où l'animal vit en intérieur surchauffé. Une nourriture équilibrée ainsi qu'un traitement annuel contre les vers sont souhaitables. Réaliser une action préventive en examinant périodiquement la peau, les pattes, les griffes, les yeux et la truffe et s'interroger sur des changements de comportement. Un animal bien dans sa peau sera bien dans sa tête et vous le rendra largement ».

• Merci beaucoup Edith, continuez de pratiquer avec passion un travail de qualité, tous nos vœux de réussite.

Toilettage professionnel à domicile

LE CHIEN ROI

Mme GRIBELIN-LANE Edith

Tél. : 04.68.04.87.50 et 06.09.05.72.47

LES CAMILLERES

Voici déjà un an que la chorale « Les Camillères » fêtait ses trente ans d'existence en offrant aux saillagousains et « foresters » d'abord des « goigs dels ous » particuliers pour lesquels la chorale était perchée sur une plateforme décorée et tractée, ensuite un concert non moins mémorable puisqu'il retraçait dans une première partie les grandes lignes du parcours de l'ensemble durant ces trente années d'existence et offrait dans une deuxième partie plus traditionnelle un florilège de chants plus récents. Ces deux manifestations connurent un franc succès notamment la soirée en l'église Sainte Eugénie trop petite en la circonstance qui procura des moments chargés d'émotion aussi bien sur scène que dans la salle.

Les Camillères exportèrent ensuite la culture catalane au pays basque au cours d'un week-end prolongé.

En fin de l'an 2000, le groupe participa à une rencontre des chorales de Cerdagne à Talló, à un concert au bénéfice de l'action « Don d'organes » à Osséja, à une « trobada » à Capellades et au premier « Pessebre » présenté en l'église de Saillagouse par de nombreux acteurs amateurs. Il assura également un concert dans la chapelle de l'ermitage de Font-Romeu pour les congressistes du 25ème Aplec Excursionista dels Països Catalans.

Après les fêtes de fin d'année la chorale se produisit à Ria à l'occasion de la fête patronale à la demande du comité d'animation, puis deux fois à la maison de vacances des PTT d'Egat.

Récemment, les Camillères organisèrent avec l'aide de la municipalité, à la demande de F.C.E.C. (Federació Catalana d'Entitats Corals) à laquelle elles sont affiliées, le 31ème Aplec de Can Coral de la région Osona, Ripollès, Cerdanya. Cette manifestation, qui réunissait près de deux cents choristes dans la salle polyvalente François ester, attira de nombreux auditeurs ravis par la qualité des prestations fournies.

Enfin la chorale participa à une rencontre organisée par l'ADDM à Rivesaltes qui réunissait 17 chorales du département.

Les Camillères poursuivent leur route et plus que jamais font appel à tous ceux qui aiment chanter pour venir grossir ses rangs dans la convivialité.



Les Camillères fêtent leurs 30 ans

NE LAISSEZ PLUS DIVAGUER LES CHIENS...

Dernièrement, une de nos concitoyennes a été agressée et mordue par un chien dans les rues du village.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et peut faire l'objet d'un procès verbal.

Propriétaires de chiens, il y a suffisamment de grands espaces pour promener vos compagnons.

Aussi, ne les laissez pas divaguer dans le village. Ils souillent les espaces jeux des enfants et les espaces verts et peuvent provoquer des accidents.

Vous en êtes responsables, ne l'oubliez pas...

ACTIVITES SPORTIVES

BASKET

Compte tenu du succès obtenu depuis le début de l'année 2001 par cette discipline, les dirigeants souhaitent, à partir du mois de septembre, créer un club qui permettra aux jeunes garçons et filles, de 8 à 14 ans, dans un premier temps, de s'initier, s'entraîner, pratiquer cette activité sportive et participer à différents plateaux.

Les organisateurs, autour de M. ALMESTOY, entraîneur, s'affèrent pour préparer la rentrée de septembre et vous proposent de vous inscrire dès à présent, si vous êtes intéressé, à l'accueil de la mairie de Saillagouse.

FOOTBALL

La saison de l'école du Football Club Cerdagne Capcir vient de se terminer.

On peut se féliciter des résultats obtenus dans toutes les catégories et lors du Tournoi Altifoot où l'équipe des 15 ans, managée par Boris CORSAN, a joué cette année encore la finale contre Figueras (Espagne).

Vos enfants sont intéressés pour pratiquer cette discipline, en section sportive au Collège de Bourg-Madame ou de Font-Romeu ou au club : dès à présent, pensez aux inscriptions pour la saison 2001-2002 (rendez vous le premier mercredi de septembre sur le stade municipal de Saillagouse).

Pour toute information complémentaire, Monsieur RIGOLA Martin, responsable de l'école foot est à votre disposition au 04.68.30.68.07.

QUELQUES RESULTATS SPORTIFS...

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE :

Aline FAYOLLE et l'équipe du Collège de Bourg-Madame en catégorie benjamine fille, ont dignement remporté la 2ème place au Championnat Régional de G.R.S.

SECTION NATATION UNSS COLLEGE DE BOURG-MADAME : de nombreux titres ont été enlevés par les jeunes cerdains en natation, 15 titres sur 38 au championnat départemental ainsi qu'aux championnats Régionaux en individuel et par équipe.

Félicitations à tous et en particulier aux jeunes saillagousains qui y ont contribué.

D'autres de nos jeunes sportifs ont dû réaliser des performances. N'hésitez pas à nous le faire savoir pour le prochain bulletin.